



DÉLIBÉRATION

du 26 mars 2024

Présents : 23 Excusés : 4 4 pouvoirs Absents : / Votants : 27 En exercice : 27	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Madame Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, M. Cédric DOTTOR, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, Mme Anne-Marie HENRY, Mme Isabelle LEAUTE, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Marina LUCAS, Mme Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAudeau, Mme Nadine YOU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mme Noëlle BICHON (ayant donné pouvoir à Anne-Marie HENRY), M. Philippe JAHAN, (ayant donné pouvoir à Nadine YOU), Mme Agnès LEMARIE (ayant donné pouvoir à Laura BRETAUD), M. Jérôme LECERF (ayant donné pouvoir à Sandrine BRANCHEREAU)</p> <p><u>Assistaient également au titre des services</u> : Marie LARDEUX, Fabienne PITON</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Rosalie OUTIN <u>Date de la convocation</u> : 20 mars 2024</p>
Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>29/03/2024</u> Publiée, le <u>29/03/2024</u> Notifiée, le	
Délibération n°24.2.20	<u>VOIRIE – RÉSEAUX - ENVIRONNEMENT</u> <i>Marché PATA/PAVC 2024 – approbation du DCE et autorisation à signer le marché par anticipation</i>

Madame le Maire expose au Conseil, que conformément au BP 2024, il a été décidé de lancer une consultation en procédure adaptée (MAPA) préalable à la réalisation du point à temps automatique (PATA), du programme d'aménagement et d'entretien de la voirie commune (PAVC) et de travaux d'accessibilité.

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) a été préparé par les services communaux.

Le DCE prévoit une décomposition en trois lots :

- **Lot 1 – PATA :**
 - o Le tonnage prévu est de 35 tonnes répartis sur l'ensemble de la Commune.
 - o Le montant estimatif est de 36750 €HT.
 - o L'analyse des offres se fera à 70% pour le prix et 30% pour la valeur technique.
- **Lot 2 – PAVC :**
 - o **Le linéaire prévu est réparti sur l'ensemble de la Commune, avec une tranche ferme de 7700 mètres et une tranche conditionnelle 1 de 210 mètres et une tranche conditionnelle 2 de 930 mètres.**
 - o **Le montant estimatif est de 92216.80 € HT. Pour la tranche ferme, 9 269€ pour la tranche conditionnelle 1 et 9 323€ pour la tranche conditionnelle 2.**
 - o **L'analyse des offres se fera à 70% pour le prix et 30% pour la valeur technique.**
- **Lot 3 – Travaux de sécurisation**
 - o Ces travaux consistent à améliorer l'accessibilité dans le bourg et au Complexe Sportif du Phénix. Ils peuvent être subventionnés à hauteur de 50% par les amendes de police :
 - Modification de passages piétons pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite
 - Réalisation d'un cheminement en enrobé dans la Coulée verte. Permettra une utilisation en toutes saisons.
 - Réalisation d'un cheminement en enrobé borduré assurant l'accès en sécurité à la salle de sport de l'Olympe, de manière à ce que les piétons n'empruntent plus l'accès dédié aux véhicules.

- Réalisation de 2 places de parking supplémentaires, dont 1 PMR, devant le nouveau cabinet médical.
- Le montant estimatif est de : 26667€ HT

Après avoir entendu cet exposé,

*Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29 ;
Vu le Code de la commande publique ;*

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :***

- ▶ **APPROUVE** le dossier de consultation des entreprises pour le marché de PATA et PAVC 2024 ;
- ▶ **AUTORISE** Madame le Maire à signer le marché de PATA et PAVC pour l'année 2024 avec les entreprises attributaires, après analyse des offres, pour les lots 1, 2 et 3.

**Le Maire,
Nadine YOU**

**Rosalie OUTIN
Secrétaire de séance**

